



27/02/2024

## BAISSE DE LA DÉLINQUANCE EN 2023

***Lors de l'assemblée plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui s'est tenue le 12 février 2024, des chiffres encourageants ont été annoncés, démontrant une baisse significative de la délinquance en 2023. Ces résultats sont le fruit d'une collaboration efficace entre les différents acteurs locaux, œuvrant ensemble pour la sécurité et la prévention de la délinquance sur le territoire.***

Le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) est une instance de pilotage et de concertation réunissant tous les acteurs du territoire qui interviennent en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Présidé par le Maire, le CLSPD regroupe des représentants de l'Etat, au premier rang desquels le Sous-Préfet de Seine-Maritime, le Procureur de la République, le commissaire de Police, l'Inspecteur de l'Education nationale, des représentants d'associations et d'organismes (l'AHAPS, la CAF, la Mission Locale), les chefs d'établissements des collèges et du lycée de Montivilliers, des représentants des bailleurs sociaux, des Centres sociaux, des entreprises de transport, du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), des services municipaux et du CCAS de la Ville de Montivilliers.

Lors de la séance du 12 février, les principaux chiffres de la délinquance pour l'année 2023 ont été communiqués. Ces derniers, en baisse dans la plupart des catégories, démontrent l'efficacité de la politique de partenariat mise en place entre les différents acteurs du territoire :

- Atteintes volontaires aux biens : baisse de 8,23% pour cette catégorie qui constitue le cœur de la délinquance du quotidien ; avec plus précisément, la baisse des cambriolages est de 5,77%.
- Atteintes volontaires à l'intégrité physique : si une nette diminution des violences crapuleuses est à noter (- 43,75%) ; il faut toutefois constater une hausse des violences intrafamiliales (+ 8,13%). Par ailleurs, 7 situations de harcèlements scolaires en collège ont donné lieu à l'ouverture de procédure judiciaire depuis la rentrée de septembre 2023.
- Actions coordonnées des services de police : 3 groupes de partenariat opérationnel ont été déployés pour traiter des problématiques de tranquillité publique : dans les établissements scolaires, aux abords de la gare SCNF et dans les parties communes des immeubles.

L'activité de la Police nationale en matière de lutte contre la délinquance est en progression : le nombre de faits élucidés a ainsi augmenté permettant au taux de résolution de gagner près de 10 points pour atteindre les 48,81 % contre 39,65 % en 2022.

Ces bons résultats attestent de l'engagement sans faille des équipes et de la qualité du partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux. Au-delà des chiffres encourageants, la Ville de Montivilliers reste déterminée à maintenir une dynamique collective pour assurer la tranquillité et le bien-être de ses habitantes et de ses habitants.

Pour Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, « *ce qu'il faut retenir de ce CLSPD, c'est qu'il y a eu moins de délinquance à Montivilliers en 2023. C'est le fruit d'un travail conjugué des forces de police : la municipale et la nationale, le fruit du travail éducatif et de prévention, comme nous le défendons à travers des animations durant les vacances, notamment le Monti Sport été ou encore avec une réactivité grâce aux cellules de veille éducative et de tranquillité publique. »*

Contact presse :

Edwige CHAPELLE  
Responsable du service Communication  
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36  
[edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr](mailto:edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr)

Benoît BAUDU  
Chargé de Communication  
Tél. 06 26 66 81 12  
[benoit.baudu@ville-montivilliers.fr](mailto:benoit.baudu@ville-montivilliers.fr)